Magazine trimestriel d'APF France handicap sur le territoire Rhône-Ain

CAP RHÔNE-AIN

#38

PREMIER TRIMESTRE 2025

APF FRANCE HANDICAP A BESOIN DE VOUS

FAITES PARTIE DE L'AVENTURE HUMAINE, REJOIGNEZ NOS BÉNÉVOLES !

handynamic
Véhicules accessibles

Vente neuf et occasion | Reprises | Location

Louez votre prochaine voiture accessible en leasing
En partenariat avec ABILIZ

Plus d'informations sur www.handynamic.fr et mon devis gratuit
au 04 72 90 16 19

Vous êtes sur les réseaux sociaux ? Nous aussi !

Handynamic Lyon

165 Avenue Henri Schneider Parc Majoland,
ZAC des Gaulnes 69330 Meyzieu

Bonjour à toutes et tous,

Ce numéro couvrant les mois de janvier, février et mars marque une période importante pour notre association, avec en ligne de mire l'anniversaire des 20 ans de la loi du 11 février 2005, portant sur « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».

La loi du 11 février 2005 a fixé le principe d'une accessibilité généralisée, intégrant tous les types de handicaps.

Force est de constater que par rapport aux ambitions initiales affichées, la déception est grande. Cette loi, pourtant fondatrice, visait à garantir l'accès systématique des personnes en situation de handicap au droit commun.

Il est urgent de rendre l'accessibilité véritablement universelle. L'État français doit enfin prendre ses responsabilités. Dans ce contexte notre association exige :

- La mise en place d'un système de contrôle et de sanction pour que les obligations fixées par une loi pourtant votée par la République française, soient enfin respectées.
- La création d'un Secrétariat d'État dédié à l'Accessibilité Universelle, afin de garantir l'accès à un bien, un service ou une activité, en toute autonomie.
- La mise en œuvre d'une politique publique concrète et sérieuse, incluant des mesures pédagogiques, incitatives et répressives, permettant ainsi à des millions de personnes d'accéder pleinement à une citoyenneté active et à une réelle participation sociale, selon leurs choix de vie, quelles que soient leurs spécificités.

Gaël Brand
directeur territorial des actions associatives Rhône-Ain

SOMMAIRE

4 Meilleurs voeux !
Accessibilité des ERP

5 Répit des Aidants
Ainstant APF France handicap

6 Portrait d'acteurs :
Maélis Anselin et Thierry Abert

7 L'accès aux soins

8 Intimagir
Le collectif Être ParHands

9 **Dossier : APF France handicap a besoin de vous !**

13 **Faites partie de l'aventure humaine : rejoignez nos bénévoles !**

14 Album de vie

18 L'actu Mand'APF 01-42-69

19 Numéros utiles
Bibliothèque

APF FRANCE HANDICAP • TERRITOIRE RHÔNE-AIN
Délégation de l'Ain : 6 rue des Frères Lumière, 01000 Bourg-en-Bresse
Tél : 04 74 23 41 59 • e-mail : *dd.01@apf.asso.fr*
Délégation du Rhône : 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne
Tél : 04 72 43 01 01 • e-mail : *dd.69@apf.asso.fr*

Retrouvez-nous en ligne ! Facebook : *APF France handicap Rhône-Ain*

Responsable de publication : chargée de communication APF France handicap
Comité de rédaction : APF France handicap • Conception graphique : Léa Jourjon
Crédit photo couverture : APF France handicap • ISSN 2250 - 7100

MEILLEURS VOEUX POUR 2025

BONNE ANNÉE ! PLEINE DE RIRES, DE RÊVES ET DE BELLES SURPRISES !

ACCESSIBILITÉ DES ERP

DES PROGRÈS INSUFFISANTS

Suite à l'échéance légale du 26 septembre 2024, date à laquelle les Établissements Recevant du Public (crèches, cinémas, mairies, restaurants, écoles, cabinets médicaux et paramédicaux, etc.) devaient respecter leur Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP), notre association propose que chacune de nos délégations départementales identifie les acteurs publics et privés qui n'ont pas déposé leur ADAP à la préfecture, en vue d'éventuels dépôts de plainte.

Aujourd'hui, sur les 1,8 million d'Établissements Recevant du Public (ERP) en France, seule la moitié a engagé une démarche de mise en accessibilité. Cette opération nationale culminera au printemps 2025, avec une mobilisation massive d'APF France handicap destinée à alimenter nos revendications. Cette campagne s'inscrit dans la volonté constante de notre Conseil d'Administration et de notre Projet associatif « Droit Devant, Droits d'Avenir, Soyons le changement ! », visant à développer le contentieux pour défendre les libertés fondamentales des personnes handicapées.

La mise en accessibilité de la France reste une histoire sans fin…

En 1975, une loi prévoyait déjà l'obligation d'accessibilité, mais, en l'absence de délais imposés, elle est restée sans effet. La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées visait à rendre la France accessible en 10 ans, un objectif qui n'a pas été atteint. En 2014, les Agendas d'Accessibilité Programmée ont été mis en place pour planifier la mise en accessibilité du pays, mais avec des résultats très limités. En 2024, ces trois lois, qui auraient dû garantir une société accessible et ouverte à toutes et tous, restent inappliquées.
Les condamnations de l'ONU et du Conseil de l'Europe envers l'État français pour violation des droits des personnes handicapées et de leurs familles illustrent le retard accumulé par la France dans ce domaine. APF France handicap demande au gouvernement de sanctionner les gestionnaires d'ERP non accessibles.

Gaël Brand
directeur territorial des actions associatives Rhône-Ain

RÉPIT DES AIDANTS

UNE OFFRE ASSOCIATIVE À DESTINATION DES AIDANTS FAMILIAUX

Nathalie, maman aidante de son fils (jeune adulte en situation de polyhandicap) et impliquée dans la vie de la délégation, a co-organisé, le 4 octobre 2024 à l'occasion de la journée nationale des aidants, un repas partagé pour les aidants et leurs proches en situation de handicap. Cette journée s'est poursuivie dans l'après-midi par une animation de sophrologie.

©APF France handicap

Cette première journée visait à offrir aux aidants un moment de convivialité avec les personnes qu'ils accompagnent au quotidien, permettant des échanges entre pairs et l'expression de leurs attentes.

Le 22 octobre, une rencontre trimestrielle « Ainstant APF France handicap » s'est tenue, centrée autour des enjeux du répit des aidants, en présence de notre partenaire l'ADAPA. Chacun a pu faire part de ses difficultés quotidiennes, les moments de bonheur vécus avec leurs proches, ainsi que les temps de répit qu'ils parviennent (ou non) à s'accorder. L'ADAPA a présenté ses actions en faveur des aidants, notamment le Café des Aidants sur Bourg-en-Bresse. En fin de rencontre, les participants ont partagé leurs souhaits, et un programme d'activités pour 2025, centré sur des moments conviviaux et des formations pratiques, sera élaboré en conséquence.

Ces deux événements ont rencontré un vif succès, réunissant aidants, personnes aidées, professionnels et partenaires externes. Le début d'une belle aventure avec et pour les aidants au sein de la délégation !

Éric Suarez
chargé de développement des actions associatives

AINSTANT APF FRANCE HANDICAP

NOUS AVONS UNE NOUVELLE DATE À VOUS PROPOSER

Depuis quelque temps maintenant, la délégation APF France handicap de Bourg-en-Bresse organise trimestriellement des rencontres thématiques, appelées : « Ainstant APF France handicap », pour favoriser les échanges entre adhérents, bénévoles, professionnels et partenaires locaux. Ces rencontres ont permis d'aborder divers sujets tels que les vacances, l'accessibilité, le sport adapté, la culture et, comme annoncé dans l'article ci-dessus, le répit des aidants familiaux.

Le 11 mars prochain, pendant la semaine nationale des personnes handicapées physiques, nous discuterons du fonctionnement de dispositifs spécifiques tels que les tiers-lieux et les groupes d'entraide mutuelle (GEM).

Les tiers-lieux sont des espaces de vie, de rencontre et d'échange où les gens peuvent travailler, apprendre, créer et socialiser. Les GEM, quant à eux, sont des espaces de soutien mutuel réunissant des personnes partageant des expériences similaires, souvent liées à un problème de santé ou une situation de handicap. Ces dispositifs favorisent avant tout les rencontres, les échanges et la conduite de projets grâce à la force du collectif.

N'hésitez pas à nous contacter pour davantage d'informations sur cet événement à venir !

Gaël Brand
directeur territorial des actions associatives Rhône-Ain

PORTRAITS D'ACTEURS

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE DIRECTRICE RÉGIONALE

©APF France handicap

Bonjour à toutes et tous,
Je suis heureuse de vous annoncer ma prise de fonctions en tant que Directrice régionale Auvergne-Rhône-Alpes pour APF France handicap, depuis le 9 septembre 2024. J'ai l'honneur de succéder à Jérôme Colrat, dont l'engagement et la contribution précieuse à l'association depuis plus de cinq ans ont été remarquables. Je tiens à le remercier chaleureusement pour son travail et son dévouement.

Forte de plusieurs années d'expérience dans le conseil en organisation et la direction d'équipes, notamment dans les secteurs du maintien à domicile et des EHPAD, j'aurai à cœur de mettre mon expertise au service de l'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leurs familles. Ma mission portera également sur la défense de leurs droits, ainsi que sur la mise en œuvre des évolutions nécessaires au sein de notre organisation.

Je compte sur votre soutien et votre collaboration pour faire avancer ensemble les projets qui nous attendent et continuer à remplir notre mission collective !

Maélis Anselin
directrice régionale AuRA

TÉMOIGNAGE DU REPRÉSENTANT RÉGIONAL AURA

©APF France handicap

Les représentants des départements AuRA réunis en CAPFR le 19 juin 2024 m'ont élu comme représentant régional.

Durant ce mandat, je souhaite renforcer les liens de cette instance avec les différents CAPFD, permettre à chaque élu de se sentir légitime, d'exprimer et de développer ses compétence au profit de notre association.

Le représentant régional n'a pas vocation à être un « hyper acteur », mais à partager les tâches entre les membres du CAPFR avec un souci de priorisation (nous ne pouvons pas répondre présents partout). Nous choisissons ensemble pour la région, des thématiques claires et transversales de travail dans lesquelles les délégations pourront se reconnaître naturellement.

À l'écoute des problématiques départementales, le rôle du représentant régional est de relayer les préoccupations locales en direction des instances nationales (accessibilité, santé, aidants, logement,...), de faire un retour du travail effectué sur d'autres régions mais également d'épauler les délégations pour lever une situation de blocage, de participer à la médiation au sein d'un CAPFD, de veiller au respect de la politique et la philosophie de notre association.

Attentifs à la situation financière, le CAPFR doit aider à repenser nos organisations locales. Proposer une solidarité régionale afin que chaque département conserve les services et établissements qu'il souhaite, une délégation qui prépare et anticipe les missions de demain, organise des activités cohérentes et réfléchies ouvertes vers l'extérieur avec nos partenaires.

Thierry Abert
représentant régional AuRA

L'ACCÈS AUX SOINS

LE SITE ET L'APPLICATION MY HCL

Les Hospices Civils de Lyon (HCL) ont mis en place un site nommé *My HCL,* accessible aux patients ayant déjà consulté au moins une fois et possédant un numéro unique figurant sur les étiquettes d'admissions à l'hôpital.

My HCL permet d'effectuer toutes vos démarches administratives, notamment la prise des rendez-vous médicaux directement avec les professionnels de santé des Hospices Civils de Lyon, l'inscription en ligne, le paiement de vos factures par carte bancaire, ainsi que la visualisation et le téléchargement de tous vos documents administratifs et médicaux.

Lors de chaque admission à l'hôpital, les étiquettes d'identification sont obligatoires. Grâce à *My HCL,* vous pouvez être enregistré directement en ligne sans passer par le bureau des admissions, que ce soit pour vos consultations, des hospitalisations de jour ou des séjours prolongés.

Ce service est accessible via le site https://myhcl.sante-ra.fr ou en téléchargeant l'application sur votre smartphone. En y enregistrant votre numéro de téléphone mobile, vous pourrez recevoir des alertes par SMS 24h ou 72h avant vos rendez-vous, évitant ainsi tout oubli. En cas d'empêchement, *My HCL* vous offre la possibilité d'annuler vos rendez-vous à tout moment, sans avoir besoin de contacter les services par téléphone.

Boualem Chaboune
élu CAPFD du Rhône

L'HÔTEL HOSPIT@LYON

La veille, pendant ou après un séjour hospitalier ou une séance de soins, vous pourriez avoir besoin d'un hébergement à proximité de l'hôpital, ou souhaiter accompagner un proche hospitalisé.

Les Hospices Civils de Lyon (HCL) ont ainsi étendu leur offre d'hébergement non médicalisé grâce à de nouveaux partenariats, portant ainsi à six le nombre d'hébergements disponibles. Depuis plusieurs années, les HCL mènent des réflexions avec des patients partenaires et divers acteurs du monde hospitalier. Depuis 2021 et 2022, deux décrets permettent enfin aux établissements de santé de déployer une solution innovante pour fluidifier le parcours des patients : le dispositif « d'Hébergement Temporaire Non Médicalisé », communément appelé l'Hôtel Hospitalier.

Ce dispositif permet aux patients domiciliés à plus d'une heure de l'hôpital de bénéficier, sous conditions, d'un hébergement proche de l'hôpital, avant ou après leur hospitalisation. « L'hôtel hospit@Lyon », accessible dans les groupements des HCL, est proposé grâce à des contrats avec des chaînes hôtelières et des partenaires comme « La maison Léon Bérard » et « la maison Saint Jean ».

« L'hôtel hospit@Lyon » permet aux équipes soignantes de se concentrer sur leur mission principale d'optimiser la gestion des lits hospitaliers.

Pour le patient et ses accompagnants, l'hôtel hospitalier rend le séjour hospitalier moins éprouvant et sans impact financier : les nuitées sont prises en charge par la Sécurité Sociale (pour le patient et un accompagnant) sous réserve d'éligibilité. Concernant les modalités, il est nécessaire de se renseigner auprès du médecin en charge des soins ou de l'hospitalisation.

Régis Clerc
élu CAPFD du Rhône

INTIMAGIR

UN CENTRE RESSOURCE RÉGIONAL

APF France handicap collabore avec le Centre Ressource Régional Auvergne-Rhône-Alpes Intimagir, qui agit avec et pour les personnes en situation de handicap. Ses principaux champs d'intervention sont la vie affective et sexuelle, la parentalité et la lutte contre les violences.

Basé à Villeurbanne (69), le Centre Ressource couvre toute la région par l'intermédiaire de sa coordinatrice salariée, Betty Molin. Ce dispositif, créé en 2022, est porté par la Fédération du Planning Familial Auvergne-Rhône-Alpes et financé par l'ARS. Il propose :

• Un accueil téléphonique offrant écoute et orientation adaptées

• Une orientation vers des professionnels, pair aidants et lieux ressources de proximité

• Un annuaire recensant les professionnels et pair aidants

• Des supports d'information et un fonds documentaire (brochures, vidéos, outils)

• Un recensement des offres de formations et des pairs-experts en éducation à la sexualité pour les professionnels, famille et aidants.

Professionnels, familles et personnes concernées, n'hésitez pas à solliciter leurs services !

Coordonnées :

Téléphone : 07 49 88 98 79
Mail : handicap@planningfamilialara.com

Gaël Brand
directeur territorial des actions associatives Rhône-Ain

LE COLLECTIF ÊTRE PARHANDS

UNE BELLE FIN D'ANNÉE 2024

©APF France handicap

Après 10 ans d'existence dans le Rhône, le collectif « Être ParHands » a fait des petits… Un nouveau groupe de parents en situation de handicap s'est constitué au sein de la délégation APF France handicap de la Loire. Le 26 septembre dernier, trois mamans villeurbannaises sont allées à leur rencontre. Profitant d'un accueil chaleureux, nous avons échangé sur les projets en cours dans nos deux départements : le groupe de la Loire recense les activités de loisirs adaptés de son département. Un sacré travail ! De notre côté, dans le cadre de la Quinzaine des handicaps organisée par la ville de Lyon, nous avons été invités par le CRIAS dans son appartement témoin afin d'en savoir plus sur le matériel adapté aux parents ou futurs parents en situation de handicap. Prochainement, nous vous dévoilerons notre exposition photo-vidéos.

Bonne année 2025 à toutes et tous !

Carine Moiroud et Elise Robinault
chargée de développement des actions associatives, et cheffe de projet

APF FRANCE HANDICAP A BESOIN DE VOUS

FAITES PARTIE DE L'AVENTURE HUMAINE, REJOIGNEZ NOS BÉNÉVOLES !

© APF France handicap

L'inclusion commence par des actions concrètes, et chaque jour, nous nous engageons à briser l'isolement auquel les personnes en situation de handicap sont encore trop souvent confrontées.

À APF France handicap, notre mission est de leur offrir des moments de partage, de découverte et de convivialité, que ce soit à travers des ateliers de cuisine, des initiations à l'informatique, des soirées festives ou des sorties sportives et culturelles.

En rejoignant nos bénévoles, vous aiderez à créer des souvenirs précieux, à ouvrir des portes vers de nouvelles expériences et à transformer des groupes en véritables communautés d'amis. Plus qu'un simple engagement, devenir bénévole, c'est être acteur d'une société plus inclusive, où chacun trouve sa place et partage des instants qui comptent.

Votre temps peut faire la différence !

Pourquoi devenir bénévole ?

- Pour créer du lien social
- Pour vivre des moments uniques
- Pour contribuer à une cause qui a du sens
- Pour partager des passions et des compétences

Chiffres clés
sur le territoire Rhône-Ain en 2023

78 bénévoles

58 sorties

plus de **1 600 participations** aux activités régulières dans nos locaux

Nous avons besoin de vous ! Découvrez comment vous pouvez vous engager, quel que soit votre profil ou votre disponibilité.

nos besoins actuels

Délégation	Activité	Description des missions	Infos pratiques
Villeurbanne	Sorties en extérieur (sportives, ludiques, culturelles)	Participation à l'encadrement et l'animation	En semaine, sur une demi-journée ou journée complète
	Soirées à thème	Aide à la préparation, participation à l'encadrement et l'animation (repas, karaoké, danse...)	1 vendredi soir tous les 3 mois, à la délégation
	Activité régulière jeux de société	Participation aux jeux de société, échanges avec les adhérents	Tous les lundis de 14h à 16h30 à la délégation
Bourg-en-Bresse	Sorties en extérieur (sportives, ludiques, culturelles)	Participation à l'encadrement et l'animation. Possibilité d'apporter des idées et de conduire un véhicule adapté	En semaine, en journée ou demi-journée (en week-ends selon les disponibilités)
	Soirées à thème	Participation à l'encadrement et l'animation des soirées (repas, jeux, films spectacle, concert, match...)	Un vendredi soir par mois (ou samedi selon les disponibilités), à la délégation ou à l'extérieur
	Atelier créatif bois	Accompagnement d'une groupe de 4 adhérents dans la fabrication de jeux et objets en bois, avec un technicien spécialisé en création bois	Dans un tiers-lieu artisanal à Bourg-en-Bresse. Aucune compétence en menuiserie requise

Retrouvez nos planning d'activités sur nos sites internet !

https://rhone.apf-francehandicap.org/loisirs

https://ain.apf-francehandicap.org/loisirs-0

Ils ont franchi le pas, et vous ?

Témoignage de Céline, bénévole impliquée dans les soirées et activités extérieures

©APF France handicap

« Ce que j'aime dans les sorties, c'est la simplicité des rencontres, les échanges autour d'un repas. On peut tout faire, avec ou sans handicap ; il suffit de rendre les activités accessibles à tous, surtout pour ceux qui sortent peu. » Céline apprécie particulièrement le côté fédérateur de ces moments partagés : *« Comme entre amis, on se crée des souvenirs ensemble, c'est ce qui soude vraiment les liens ! »*
Lors des événements, les bénévoles sont au cœur de l'action, avec des missions diverses : aider une personne à manger, organiser la playlist ou même animer un blind test.

« À chacun de trouver comment participer, selon ses envies ou ses talents ! »

Céline encourage ceux qui hésitent à tenter l'aventure : *« Venez essayer ! Ce sont des rencontres pleines de surprises, de sourires… et de blagues ! »*

Témoignage d'Hervé, bénévole multitalents depuis 2010

©APF France handicap

Hervé, jeune retraité, a rejoint APF France handicap pour donner de son temps à ceux qui en ont besoin. Motivé par un désir de solidarité et fort de son expérience comme brancardier à 18 ans, il se consacre aujourd'hui aux sorties avec Zharra (chargée de développement des actions associatives). Sa mission ? Assurer le bon déroulement de la journée : accueillir les adhérents avec le sourire, aider à leur installation, les aider à manger, éventuellement conduire le véhicule adapté, et veiller à ce que chacun passe un moment agréable. *« L'ambiance est toujours joyeuse, portée par Zharra, extraordinaire de gaieté et de dynamisme. »*, raconte-t-il.

Pour Hervé, les qualités essentielles sont l'empathie, l'esprit d'initiative, et une bonne dose d'énergie. *« Là où je me sens le plus utile, c'est lorsque qu'un adhérent me remercie pour ce que j'ai fait pour lui »*, explique-t-il, en évoquant une adhérente qu'il transporte régulièrement pour lui éviter de longues attentes. Sa philosophie ?

« Donner un peu de son temps à ceux qui ont eu moins de chance. Ce geste nous apporte aussi une grande satisfaction personnelle.»

Témoignage d'Aïcha, bénévole polyvalente, engagée depuis 2019

©APF France handicap

« Être bénévole à APF France handicap me permet de laisser de côté mes soucis pour aider quelqu'un qui en a encore plus besoin.»

Aïcha est présente sur de nombreuses activités de la délégation, des soirées aux sorties en extérieur, avec une énergie communicative. Elle s'implique dans chaque étape : *« je fais le GPS, je donne à manger, j'aide à monter et descendre des véhicules… J'essaye de tout faire pour que chacun profite au maximum ! »*

Ce qui la touche le plus, ce sont les sourires des adhérents, notamment lors des soirées à thèmes : *« À chaque soirée à la délégation, les adhérents arrivent avec un sourire radieux, parfois déguisés, et l'ambiance est toujours festive. Moi, j'aime prendre un malin plaisir à décorer la table, avec tout ce que je trouve à droite à gauche, pour rendre le moment encore plus spécial. Voir leur sourire en entrant, c'est ce qui me plaît vraiment, c'est le plus important. »*

Son conseil aux nouveaux bénévoles : *« Il faut avoir de la patience, être dynamique, et dans l'idéal, avoir de la force. Mais qui ne tente rien n'a rien ! Venez, essayez au moins une fois, et faites-vous votre propre idée.»*

Comment devenir bénévole ?

Délégation du Rhône

1. Contactez-nous : au 04 72 43 01 01
ou par mail à dd.69@apf.asso.fr

2. Rencontre et présentation :
vous serez accueillis par Zharra, Chargée de développement des actions associatives, pour discuter de vos envies et de vos disponibilités.

Délégation de l'Ain

1. Contactez-nous : au 04 74 23 41 59
ou par mail à dd.01@apf.asso.fr

2. Rencontre et présentation :
vous serez accueillis par Eric, Chargé de développement des actions associatives, pour discuter de vos envies et de vos disponibilités.

3. Déterminez votre mission : selon vos disponibilités et centres d'intérêt, chacun peut trouver une activité qui lui correspond ! N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Atelier Arts Créatifs - Ain

Atelier Arts Créatifs - Ain

Atelier Arts Créatifs - Ain

Atelier Arts Créatifs - Ain

Assemblée départementale - Ain

Assemblée départementale - Ain

Club des amis du livre - Ain

Espace numérique : session Cyber sécurité - Ain

Handilympiades - Ain

Handilympiades - Ain

Handilympiades - Ain

Handilympiades - Ain

Handilympiades - Ain

Handilympiades - Ain

Oser le mouvement - Ain

Oser le mouvement -Ain

Soirée Halloween - Rhône

Soirée Halloween - Rhône

Cirque - Rhône

Bowling - Rhône

Village des marques - Rhône

Village des marques - Rhône

Village des marques - Rhône

Village des marques - Rhône

Musée de la Mine - Rhône

Musée de la Mine - Rhône

Musée de la Mine - Rhône

Musée de la Mine - Rhône

Musée des Soieries - Rhône

Musée des Soieries - Rhône

Musée des Soieries - Rhône

Musée des Soieries - Rhône

L'ACTU MAND'APF 01-42-69

L'année 2024 a été marquée par l'arrivée d'Eloïse Viremouneix, dont le temps de travail a pu être augmenté en octobre grâce à la bonne dynamique du service.

Durant cette année, nous avons poursuivi le développement du service par le biais de diverses rencontres avec nos partenaires (publics et associatifs), ainsi que l'accompagnement de nouveaux particuliers employeurs. Nous avons également fait la connaissance des responsables régionaux d'autres partenaires liés au rôle du particulier employeur (IPERIA, France emploi domicile, etc.).

Nous ne comptons pas nous en arrêter là et avons déjà plusieurs projets en tête pour cette nouvelle année 2025. Nous souhaitons organiser des temps de rencontres conviviales entre les particuliers employeurs du service, afin de favoriser l'échange, la diffusion de diverses informations, et de faire jouer la solidarité (ce qui existe déjà !).

Nous comptons aussi renforcer nos liens actuels avec les organismes partenaires (tel qu'IPERIA) afin de travailler sur la formation et le recrutement de nouvelles assistantes de vies, et faciliter le recrutement pour les clients du service. Nous allons nous tourner vers de nouveaux partenaires, comme les communautés 360, car nombre des particuliers employeurs que nous accompagnons ne sont pas suivis par des ESMS, bien que ce type de dispositif puisse les intéresser.

Enfin, nous poursuivrons nos réflexions sur la stratégie du service, notamment en ce qui concerne nos territoires d'intervention entre référents.

Toute l'équipe de Mand'APF 01-42-69 vous souhaite une belle année 2025 !

Gaël Bertin, Véronique Breton-Michel et Eloïse Viremouneix
Référents Mand'APF 01-42-69

NOS CONTACTS MAND'APF

Gaël Bertin

Mand'APF Loire Rhône

06 07 13 84 58

mandapf42-69@apf.asso.fr

73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne

Véronique Breton-Michel

Mand'APF Ain Rhône

07 85 61 56 31

mandapf01-69@apf.asso.fr

6 rue des frères Lumière, 01000 Bourg-en-Bresse

Eloïse Viremouneix

Mand'APF Rhône

06 70 68 44 81

mandapf69@apf.asso.fr

73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne

1 LIVRE, 1 ALBUM

MA JOIE DE VIVRE

DENISE LEGRIX

©Société d'édition des artistes peignant de la bouche et du pied

Denise Legrix est née le 16 mai 1910, sans bras ni jambes. Dès son enfance, elle essaie de surmonter son handicap pour devenir autonome. Denise est joyeuse, pleine de vie. Elle reçoit un jour en cadeau un coffret de peinture, elle se met à peindre et devient célèbre. Les expositions sont nombreuses. Plus tard, elle aide les personnes handicapées pour leur courrier, leur enseigne ses techniques pour être autonome. En 1970, elle crée l'Association nationale d'entraide aux enfants et adultes dysméliques. Cette biographie se lit facilement et fascine par la vie de cette femme généreuse, forte, et exemplaire. Quel courage !

LE REVEIL D'ANAÏS

LUC LEPRÊTRE

Anaïs est une jeune femme d'aujourd'hui, dirigeante efficace et épanouie d'une start-up en pleine progression, lorsqu'une myélite transverse la rend paraplégique. L'auteur, Luc Leprêtre, s'attache à décrire les bouleversements qui en découlent mais aussi les belles rencontres. Lui-même en fauteuil depuis plus de trente ans ; il connaît son sujet. Ce roman nous plonge dans le monde de la rééducation et dans les difficultés de la reconstruction personnelle. Cependant, en plus de nous informer, il nous réjouit, par la vitalité qui s'en dégage et par le plaisir de lecture qu'il procure.

©Ed. Anne Carrière

ADHÉREZ À APF FRANCE HANDICAP ET RECEVEZ LE MAGAZINE CAP RHÔNE-AIN TOUS LES 3 MOIS

Nom :..... Prénom :.....
Adresse :.....
Code postal :..... Ville :.....
Téléphone :..... Adresse mail :.....

☐ J'adhère[1] pour 1 an à APF France handicap et je reçois le magazine bimestriel CAP Rhône-Ain (territorial) - 25 €

Je veux recevoir le magazine par :
☐ Courrier
☐ e-mail
☐ Je m'abonne pour 1 an au magazine bimestriel Faire Face (national) - 33 €

☐ J'adhère[1] pour 1 an à APF France handicap et je reçois les magazines CAP Rhône-Ain et Faire Face - 47 €

Je soutiens[1] la délégation APF France handicap proche de chez moi pour un montant de :.....€

TOTAL GÉNÉRAL :.....€

Bulletin à retourner à la délégation de Villeurbanne : 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne ou à la délégation de Bourg-en-Bresse : 6 rue des Frères Lumière, 01000 Bourg-en-Bresse.

[1]*Votre adhésion et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66 % dans la limite de 20% de votre revenu imposable.*

NUMÉROS UTILES

Écoute moteur :
0 800 500 597

Écoute SEP :
0 800 85 49 97

Écoute parents :
0 800 800 766

Délégation APF France handicap du Rhône :
04 72 43 01 01

Délégation APF France handicap de l'Ain :
04 74 23 41 59

Service de Soins et d'Aide à Domicile (SSAD) et Institut d'Éducation Motrice (IEM), Handas :
04 78 85 76 08

Service d'Accompagnement Médico-Social pour les Adultes Handicapés (SAMSAH), Handas (69):
04 74 25 18 80

Institut d'Éducation Motrice (IEM) Handas, les Coryphée (01):
04 74 24 62 54

Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) et foyer de vie l'Étincelle (69):
04 72 73 23 65

Centre d'accueil et de réadaptation pour les personnes traumatisées crâniennes (69) :
04 78 19 15 60

Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP) (01):
04 74 22 00 73

SErvices Spécialisés pour une Vie Autonome à Domicile (SESVAD), Service d'Accompagnement Médico-Social pour les Adultes Handicapés (SAMSAH), Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), Habitat service, Garde Intinérante de Nuit (GIN), les Fenottes, Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) (69):
04 72 43 04 77

Services Spécialisés pour une Vie Autonome à Domicile (SESVAD) (69):
04 74 50 49 24

Service d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile (SESSD) :
Bourg-en-Bresse :
04 74 22 00 73

Ferney Voltaire :
04 50 40 41 82

Entreprise adaptée (69):
04 37 91 36 36

Et si votre générosité rendait l'impossible **POSSIBLE ?**

Depuis 90 ans, notre combat est de faire une vraie place dans notre société aux personnes en situation de handicap.

Conception, réalisation : **BRIEF** – Photos : Pexels, DR.

En transmettant tout ou partie de votre patrimoine à APF France handicap, vous construisez à nos côtés une société ouverte à tous.

Découvrez nos actions sur apf-francehandicap.org

APF France handicap
Association reconnue d'utilité publique
90 ans
Risquer l'impossible

En savoir plus
sur les legs, donations
et assurances-vie

Laure Bigarré
01 40 78 69 18
laure.bigarre@apf.asso.fr

Claire Genevray
01 40 78 69 09
claire.genevray@apf.asso.fr

À retourner sous enveloppe affranchie à : **Service Relations Bienfaiteurs – APF France handicap, 17 bd Auguste Blanqui – 75013 Paris**

☐ **OUI, je souhaite recevoir votre documentation sur les legs, donations et assurances-vie.**

☐ **Je souhaite être appelé(e)**

entre ..... **h et** ..... **h.**

Tél. .....

☐ Mme ☐ M. ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

E-mail .....

Les informations recueillies sur ce formulaire sont destinées à APF France handicap – Direction des ressources et aux tiers que nous mandatons. Elles sont enregistrées dans un fichier informatisé et sécurisé par APF France handicap, à des fins de gestion de la relation avec les bienfaiteurs et des dossiers de legs, assurances vies et donations. Le responsable de leur traitement est APF France handicap – 17 bd Auguste Blanqui – 75013 Paris qui dispose d'un Délégué à la Protection des Données (dpo@apf.asso.fr). Ces informations sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées, soit 9 ans au maximum, sauf cas particuliers et autorisation expresse ou légale. APF France handicap ne transfère pas ces données en dehors de l'Union européenne. Elles ne sont ni louées, ni vendues à des tiers et ne font pas l'objet d'un échange avec d'autres organismes du secteur caritatif. Conformément à la loi Informatique et Libertés, et à la réglementation européenne, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de limitation, de portabilité et d'opposition au traitement des données vous concernant en contactant : APF France handicap – Service relations bienfaiteurs – 17 bd Auguste Blanqui – 75013 Paris – accueil.bienfaiteurs@apf-francehandicap.org. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL.

DON en CONFIANCE